



Paris, le 16 janvier 2026

Madame Stéphanie RIST

Ministre de la Santé, des Familles,
de l'Autonomie et des Personnes handicapées
4, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Objet : demande d'entrevue

Madame la Ministre,

Depuis plusieurs années maintenant, notre organisation syndicale se fait le relais des revendications des travailleurs sociaux des CAF, des CARSAT et de la MSA qui à ce jour sont encore exclus du Ségur.

Nous avons été reçus à quatre reprises par votre Cabinet afin de porter les demandes légitimes de nos collègues.

Votre Cabinet avait à l'époque indiqué que les négociations sur la classification des employés et cadres des organismes de Sécurité Sociale serait le lieu de reconnaissance de l'investissement professionnelle des travailleurs sociaux des CAF.

Or, malgré nos demandes, l'UCANSS et la DSS ont refusé de transposer dans le projet de classification les demandes exprimées par les travailleurs sociaux.

Vous le savez, cette situation génère depuis des mois la colère et l'incompréhension des concernés qui se sont notamment à de nombreuses reprises, mobilisés mettant au centre ces revendications incontournables :

- **Attribution mensuelle de points supplémentaires équivalents à la prime Ségur (183€ nets) avec rétroactivité au 1^{er} décembre 2022,**
- **La mise en œuvre des parcours vers le niveau 6 pour tous les travailleurs sociaux,**
- **La reconnaissance des diplômes de travail social niveau BAC+3.**

Depuis, malgré la détermination des personnels et nos différentes interventions auprès des caisses nationales concernées et de l'UCANSS, il n'y a eu strictement aucune prise en compte de ces revendications.

Cela pose pleinement et sans équivoque la responsabilité du Ministère dans cette affaire. Celui-ci est le seul décisionnaire, le seul capable de mettre fin à l'injustice d'une telle situation.

Nous le savons Madame le Ministre, c'est aujourd'hui vous qui prendriez la pleine responsabilité de l'absence d'une réponse faite aux travailleurs sociaux sur leurs revendications.

C'est en effet votre Ministère qui a laissé entrevoir aux travailleurs sociaux que la nouvelle classification tiendrait compte de leurs revendications surtout que vous n'êtes pas sans savoir que les services sociaux ont de plus en plus de mal à fonctionner du fait des déficits d'effectifs et des départs volontaires de collègues qui continuent de s'accumuler. Le fait de ne pas accéder à leurs demandes, non seulement dévalorise leur métier et rend son exercice à la sécurité sociale toujours moins attractif, mais il met aussi en péril le service rendu aux allocataires.

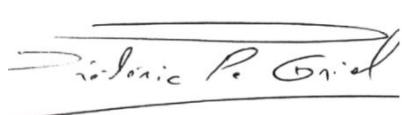
Seul le Ministère a la capacité de dénouer cette situation.

C'est pour ces raisons que les travailleurs sociaux de CAF, CARSAT/CRAMIF et MSA seront en grève et en rassemblement avec les Sections fédérales FO des organismes sociaux et des organismes agricoles, devant votre Ministère le 29 janvier 2026 à partir de 14h.

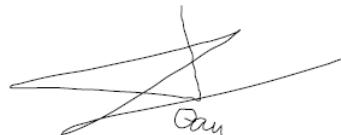
C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de nous accorder une entrevue avec une délégation de collègues afin de pouvoir obtenir de vous des réponses à leurs demandes.

Dans l'attente,

Nous vous prions de croire, Madame la Ministre, à l'assurance de notre haute considération.



Frédéric LE GRIEL
Secrétaire de la Section Fédérale
des O. Agricoles
agricoles@fecfo.fr



Frédéric NEAU
Secrétaire Général de la Section Fédérale
des O. Sociaux
orgsociaux@fecfo.fr